

CHARTRE D'ENGAGEMENT DU CLUB AFFAIRES HAUT BEARN PLUS

La réussite appartient à tout le monde, c'est au travail d'équipe qu'en revient le mérite.

Franck PICCARD

HAUT BEARN PLUS lance son CLUB AFFAIRES

Un réseau d'échanges, d'influences et de synergies ayant pour originalité de fédérer des secteurs d'activité très diversifiés et rassemblant des chefs d'entreprises, des salariés, des artisans, des commerçants, des professions libérales, des producteurs fermiers ... qui ont tous choisi de partager leur expérience professionnelle.

Animé par un état d'esprit bienveillant, une liberté d'action, des rencontres, des échanges sur nos métiers, se faire connaître, aborder des questions transversales, s'entraider, respecter les autres, s'écouter, partager ses expériences, ce qui fait l'une des missions d'Haut Béarn Plus :
CREER DU LIEN

Chaque membre est tenu de respecter cette charte et y apposera sa signature.

Pour être membre du club, il faut être adhérent à Haut Béarn Plus.

Les membres s'engagent à promouvoir le club auprès des acteurs du monde économique.

Inviter des intervenants lors des rencontres mensuelles (Sous Préfet, CCHB, Chambres Consulaires, Mairies, URSSAF etc...).

Une adhésion implique nécessairement de participer activement à la vie du club.

Organisation de rencontres mensuelles thématiques avec pour objectif de faire découvrir aux autres membres les entreprises adhérentes.

L'absence de participation non justifiée aux rencontres mensuelles pendant un an entrainera la radiation au club affaires.

Bénéficier de la qualité de membre impose en retour d'être à l'écoute des autres et de faire preuve d'un esprit d'ouverture et de respect.

Adhérer au club, c'est respecter une certaine convivialité des échanges.

Favoriser le partage, contribuer au développement du club.
Pas d'exclusivité, pas de limites du nombre d'adhérents.

Faire bénéficier les autres de ses expériences.
Profiter des rencontres organisées par le club par le club affaires pour favoriser le développement d'affaires pour son entreprise.

Accueil, Bienveillance et Convivialité constituent l'ABC des valeurs du club.

Intégrer le club impose un comportement loyal et respectueux des règles de déontologie et éthiques professionnelles.

Réprésenter et porter le dynamisme entrepreneurial et la puissance du réseau.

Etre membre, c'est contribuer par sa réflexion et son engagement personnel à l'adaptation et à l'évolution permanente du club.

L'ordre du jour de la rencontre du mois N+1 sera arrêté à la fin de la rencontre du mois N par l'ensemble des présents, prévoyant le lieu de la rencontre et les intervenants de la rencontre suivante.

Un maître de cérémonie sera désigné pour animer la rencontre N+1. Il aura pour mission d'animer la rencontre suivante avec le soutien de la manager.

Le club pourra créer des commissions par secteur d'activité et par thème.

Susciter l'envie à d'autres entreprises d'adhérer au club.

Un compte rendu de chaque rencontre sera transmis aux membres du club.

Information auprès du service économique de la CCHB (à qui il appartient par sa compétence économique de relayer aux communes de la communauté de communes), des chambres consulaires.

Créer sur le site internet de Haut Béarn Plus un espace spécifique répertoriant les membres du club et leur activité.

Nom/Prénom :

Entreprise :

Date :

Signature :